****

**MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION**

**UNITÉ DE COORDINATION DES MALADIES INFECTUEUSES ET TRANSMISSIBLE**

**UCMIT/MSPP**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**RF : PNCM/FM/23-jv-101-001**

**Impression de Tableau Posologique sur la PEC de la Malaria**

**Justification**

L’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCMIT) est une entité du MSPP qui assure la coordination des trois programmes nationaux de lutte contre la Tuberculose (PNLT), le VIH/SIDA (PNLS) et la Malaria (PNCM).

À la suite des différentes sessions de formation réalisées pour les prestataires de soins des diverses institutions sanitaires du pays sur la prise en charge et l’administration des nouvelles molécules de traitement, il se révèle un impératif de distribuer à ces dernières le nouveau protocole de traitement incluant ainsi les nouvelles molécules en utilisation pour une prise en charge opportunes et efficaces des cas de malaria.

La malaria est une pathologie sous surveillance pour le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP). Elle fait partie des dix premières causes de morbidité dans le pays. Conscient de cette situation, le MSPP à travers le PNCM qui est le Programme National de Contrôle de la Malaria a élaboré un Plan National d’élimination de la Malaria 2016- 2022 qui fut révisé pour 2025 après l’évaluation de mi-parcours qui a été réalisé. Pour ce faire, cinq grands axes stratégiques ont été priorisés dont la Prise en Charge des cas. Cette dernière se révèle être le point central du programme car tout tourne autour des patients malariques. Pour avoir une prise en charge de tout patient testé positif pour le paludisme, il faut que le paquet de service soit disponible à tous les niveaux de soins. Or, le tableau posologique vient en appui aux prestataires de soins pour la prescription efficace du traitement et l’application du protocole prescrit par le MSPP. De ce fait il doit être disponible dans toutes les salles de consultations, de traitements des hôpitaux et au niveau de la pharmacie. Ainsi le service de Prise en Charge se donne pour objectif de distribuer le nouveau tableau posologique (protocole de traitement) incluant toutes les molécules utilisées dans le traitement du paludisme à toutes les institutions qui font la prise en charge de la malaria dans les dix départements du pays.

De ce fait, le PNCM se propose d’assurer la production de 2500 tableaux posologiques nécessaires pour couvrir les besoins des institutions sanitaires dans la prise en charge de la malaria.

**Description technique des Tableaux :** 24 pouces par 36 pouces vinyle sur pvc

**Quantité de tableaux :** 2500 tableaux

**Livraison/Délai de livraison :**

* Livraison assurée par le fournisseur ;
* Matériels bien emboités de façon sécuritaire
* Les boites étiquetées de la description du contenu
* Vérification du nombre de boites et de leur contenu lors de la livraison
* La livraison se fait au plus tard dans un délai de 15 jours civils après la signature du contrat, aux jours ouvrés entre 9 hres AM et 3 hres PM.

**Aspects légaux / Réputation du fournisseur :**

UCMIT, en tant qu’entité étatique, s’assure que les entreprises avec lesquelles elle fait des transactions sont légalement enregistrées et ne sont pas en contravention avec les autorités. De ce fait, l’UCMIT tiendra en compte, à tout moment, des éléments d’information ci-dessous :

* La patente de fonctionnement délivrée par les autorités est à jour ;
* L’entreprise satisfait les exigences formulés par l’OFAC (Manuel de procédures interne de l’UCMIT)
* L’entreprise jouit d’une bonne réputation auprès de ses clients (des particuliers ou des organisations) qui bénéficient de ses services ;
* L’entreprise répond favorablement à la grille d’évaluation de prestation de services établie par l’UCMIT.
* L’entreprise bénéfice d’un avis favorable à la satisfaction des matériels utilisés ou fournis antérieurement.

**Paiement / Conditions de paiement**

Le paiement sera effectué après réception des commandes selon les thèmes définit dans le contrat. La méthode de paiement favorable à l’UCMIT est le paiement par chèque émis au nom de l’entreprise. De ce fait :

* L’entreprise doit communiquer dans la cotation le nom au profit duquel on doit émettre le chèque.
* La monnaie de paiement est la gourde. Le fournisseur doit donc soumettre la cotation en gourdes.
* Aucune taxe (TCA ou autres) ne doit être ajoutée dans la facture.UCMIT, étant une entité étatique délivrant des services de santé à la population est exonéré des taxes.
* Conformément aux exigences fiscales, l’UCMIT prélèvera un acompte provisionnel de 2% sur le montant des services pour être versé à la DGI.

**Constitution du dossier**

* Cotations en gourdes;
* Copie de la patente de fonctionnement à jour
* Copie de matricule fiscale
* Fournit la garantie d’entreprendre, même avant de recevoir des fonds de démarrage, les travaux exigés par l’UCMIT/UCP

**Critères d’évaluation et de sélection des fournisseurs :**

Les dossiers des fournisseurs seront évalués suivant les critères suivants :

* La présentation des matériels est en conformité aux descriptions techniques
* La qualité des matériels utilisés (solidité, durabilité)
* Le rapport qualité / prix toutes propositions gardées au regard des autres fournisseurs
* Expérience de la firme pour conduire ce type de contrat et référence si possible
* Le score du fournisseur par rapport aux autres critères mentionnés dans les termes de références (délai de livraison, réputation, constitution du dossier, aspects légaux, acceptation des conditions de paiement, etc.)

**Soumission du dossier d’application :**

Les fournisseurs intéressés peuvent soumettre leur dossier d’application sous pli cacheté en trois exemplaires, les enveloppes doivent porter le nom du candidat avec mention **"RF : PNCM/FM/23-jv-101-001 : Tableau Posologique PEC Malaria"** à la réception de l’UCMIT sis au 17, Rue Darguin , Pétion-Ville, Haiti au plus tard le …………………….. avant 4 :00 Pm.